

DEPARTEMENT DE TARN-et-GARONNE

COMMUNE DE L'HONOR-DE-COS
ARRONDISSEMENT DE MONTAUBAN

Délibération n° = 21092011-06
Date de convocation : 9/09/2011
Date d'affichage : 9/09/2011
Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'HONOR DE COS**

OBJET : Loyer du logement de l'ancienne épicerie(Immeuble CARRIE)

L'An deux mille onze le 21 septembre à 18h30 le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de **Monsieur Michel LAMOLINAIRIE**

Présents : AUSSANT Catherine, BAYARD Jean-Yves, COMBALBERT Chantal, DOURNES Jean-Luc GABENS Alain, MERCIER Jean-Paul, MISPOULET Pierre, MORITZ-ANDRIEU Corinne, NAYROLLES Martine, TURPIN Jean-Claude.

Absents excusés : BONHOURE Damien, MOUILLERAC Gilles NARES Laurent, ROBERT Jean-Paul (excusé)

Secrétaire de séance : MORITZ-ANDRIEU Corinne

Monsieur le Maire, informe l'assemblée que le bail du logement communal de l'immeuble CARRIE (ancienne épicerie) arrive à échéance au 30/09/2011. Il rappelle que ce logement qui dispose de 4 chambres va faire l'objet de travaux de rafraichissement notamment en peinture . Il propose de revoir le montant du loyer avant la signature du prochain bail et propose de le fixer à 550 € sachant qu'il n'a pas subi de revalorisation de prix au 1/07/2011.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé et après en voir délibéré décide :

- de fixer le montant du loyer du logement de l'ancienne épicerie situé dans le village de Léribosc au 33,route de Picoy à 550 €à compter du 1/10/2011

Ainsi fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Michel LAMOLINAIRIE